

Vernis noir bitumineux imperméable



Définition

Vernis noir bitumeux imperméable, pour la protection économique.

Destination

Cette peinture s'utilise tant pour l'intérieur que pour l'extérieur.

En extérieur, un farinage et matage peuvent se produire qui ne nuisent en rien à la résistance du revêtement. Attention RECABITUME ne résiste pas à l'action du solvant.

S'utilise pour les surfaces devant présenter une imperméabilité aux eaux de ruissellement et les supports enterrés ou immergés.

Les supports adéquats sont le béton, les enduits de liants hydrauliques, les chéneaux et le fer recouvert d'un primaire antirouille, type **DIPAMETAL PRIMAIRE**.

Propriétés

- Excellente résistance à l'eau.
- Imperméable.
- Grande souplesse.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- Les anciennes peintures seront nettoyées à l'eau sous pression après élimination préalable des parties non adhérentes par grattage et brossage soignés.
- Eliminer la rouille par grattage et brossage, dégraisser si nécessaire.

Application

- Bien mélanger avant application.
- S'applique en 1 ou 2 couches de 50 microns secs.

Brosse et rouleau

- Diluer de 0 à 5 %.

Pistolet

- Diluer à 10 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

308

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Demi-brillant.

Brillant spéculaire

De 60 à 70 sous 60°.

Teintes

Noir bitumeux.

Conditionnement

2,5 litres et 15 litres.

Liant

Bitume.

Densité

1,18 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 1 heure.
- Sec : 16 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

Extrait sec

En poids : 70 %.

En volume : 63 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

6 m²/l à 8 m²/l.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 9 c

Assurance

RECBITUME est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Nocif . Inflammable. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Irritant pour la peau. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 500 g/l. Ce produit contient moins de 395 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080111*.



La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

reca
peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr